

1. Positionnement des premiers engins SP.

Déroulement

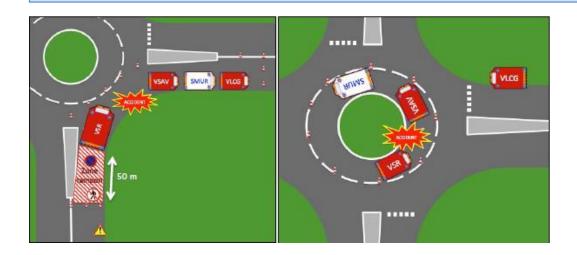








- 2. Lorsque l'accident est sur la voie extérieure, le balisage immobilise qu'une partie de la voie externe
- . lorsqu'il se situe à l'intérieur, les véhicules de secours devront se positionner uniquement sur l'ensemble de la voie intérieure
- . quant aux véhicules de commandement et/ou de forces de l'ordre se positionnent sur les voies non signalées pour alerter les usagers



3. La gendarmerie ainsi que les exploitants routiers pourront également intégrer le dispositif afin de réguler la circulation pour le premier, et compléter le balisage et assurer la protection de la zone d'intervention pour le second.



